

Commune de SAINT MAURICE LES COUCHES

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE SAONE ET LOIRE

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 janvier 2023

Le 3 janvier 2023 à 20h00, les membres du Conseil municipal de SAINT MAURICE LES COUCHES, convoqués et se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de M. le Maire, Olivier BARRÉ.

Etaient présents : Olivier BARRÉ – Pierre GOUTTERATEL - Marianne BAKKER – Laëtitia SAGOT - Jean-Michel PICARD - Xavier BOUTROY - Josiane CAIRUS

Etaient excusés : Aurélie FORTIER a donné procuration à Pierre GOUTTERATEL - Jacques SARRIEN à Xavier Boutroy - Jean-Claude MONACO à Jean-Michel PICARD

Secrétaire : Pierre GOUTTERATEL

Ordre du Jour :

- Approbation du PV du CM du 9 décembre 2023
- Point Energies
- Point travaux - projets
- Questions diverses

1 Approbation du compte-rendu de la séance du 9 décembre 2022

Voté à l'unanimité.

2 Demande de subventions par rapport aux projets suivants :

- Travaux de voirie rue de Vinvré
- Borne à incendie à Corcelles
- Ecole (fontaine)

3 Questions diverses :

- CCGAM Transports scolaires

M le Maire donne lecture du courrier de la CCGAM pour les AC par rapport au transfert de compétence des transports scolaires matin et soir à la région, une convention a été signée entre la CCGAM et la Région. Cela implique le remboursement des AC correspondants à ce transport scolaire.

- Courrier SYDESL – Eclairage public

M. le Maire donne lecture du courrier du SYDESL informant que l'éclairage faisant partie du groupement d'achat d'énergie, une baisse du cout serait à prévoir pour environ 30% sur l'éclairage public uniquement, +15% plafond bouclier sur les bâtiments.

- Invitation au parc des expositions d'Autun pour le 17 janvier CRTE

Clôture à 22h30

Le Secrétaire
Pierre GOUTTERATEL

Le Maire
Olivier BARRÉ